

Être formé aux risques psychosociaux, pour quoi faire ?

- Comprendre les risques psychosociaux (sources, facteurs de risques, situations dangereuses...)
- Mettre en oeuvre les actions de prévention adaptées face aux risques psychosociaux
- Savoir gérer une situation de crise liée aux risques psychosociaux.

Votre avis sur le sujet

■ Un peu de stress, c'est motivant :

OUI NON

■ Le stress fait partie du métier :

OUI NON

■ Les risques psychosociaux, ce n'est pas si grave :

OUI NON

■ Les risques psychosociaux ne concernent pas l'entreprise :

OUI NON

■ Le stress c'est toujours la faute du chef :

OUI NON

Pour échanger sur ces questions, nous vous attendons à la formation !

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

La Prévention des Risques Professionnels
de la Mutualité Sociale Agricole
de Maine-et-Loire

santesecurite@msa49.msa.fr
02 41 31 77 82



vous accompagner

Les risques psychosociaux

Se former pour mieux gérer



Santé-Sécurité au Travail

MSA Maine-et-Loire
3 rue Charles Lacretelle BEAUCOUZÉ 49938 ANGERS CEDEX 9
maineetloire.msa.fr
02 41 31 75 75

maineetloire.msa.fr



L'essentiel & plus encore



L'employeur est garant de la santé et la sécurité au travail des salariés dans l'entreprise. Pour cela, il doit évaluer les risques présents, notamment les risques psychosociaux.

De cette évaluation, découlent des mesures permettant de protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Les membres des instances représentatives du personnel sont des acteurs principaux de cette démarche d'analyse et de prévention.

Il est donc nécessaire qu'ils possèdent les compétences et qu'ils connaissent les leviers possibles pour prévenir les risques professionnels.

PUBLIC VISÉ

- Les membres du Comité Social et Économique (CSE)
- Les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Les animateurs de Sécurité

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ER} JOUR : COMPRENDRE ET AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Risques psychosociaux : de quoi s'agit-il ?
- Quelles en sont les causes ?
- Quelles sont les conséquences pour le salarié et l'entreprise ?
- Comment peut-on agir pour les prévenir ?

2^{ÈME} JOUR : RETOURS ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES

- La gestion du risque
- Les difficultés rencontrées
- Les actions et leviers dans un environnement à risque
- Les perspectives en entreprise

MÉTHODE D'ANIMATION

Alternance d'apports théoriques et d'exercices à travers de nouveaux outils d'animation et de pédagogie.

Une formation-action avec des mises en situations pratiques.

LIEU ET HORAIRES

MSA de Maine-et-Loire
3 rue Charles Lacretelle - Beaucouzé

Deux journées de 9h à 17h30 non consécutives
Déjeuner pris en commun sur place.

COÛT DE LA FORMATION

Contactez la Prévention des Risques Professionnels de la MSA :

- santesecurite@msa49.msa.fr
- 02 41 31 77 81